

MÉLANGE GRANULAIRE DE LÉONARDITE CONTIENT DES INGRÉDIENTS NON ISSUS DE PLANTES ALIMENTAIRES

ANALYSE MINIMUM GARANTIE

INGRÉDIENTS ACTIFS
Acides humiques (dérivés de la léonardit

Ingrédients inactifs: 30%

Numéro d'enregistrement : 2016024A LOI SUR LES ENGRAIS

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Selon le réglement 2012 OSHA Hazard Communication Standard; 29 CFR Part 1910.1200,

Le produit ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger, conformément aux critères du SGH.

Voir le panneau intérieur pour des conseils supplémentaires.

□ 907,2 kg (2 000 lb)

Les informations relatives au contenu et au niveau de métal présent dans ce produit sont disponibles sur internet, au: http://www.aapfco.org/metals.htm

F224

FABRIQUÉ POUR:

HELENA AGRI-ENTERPRISES LLC 225 SCHILLING BOULEVARD, SUITE 300 COLLIERVILLE, TN 38017, É.U. 901-761-0050

CONSEILS D'UTILISATION

DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES AVANT D'UTILISER CE PRODUIT, LISEZ LES PRÉCAUTIONS, LE MODE D'EMPLOI, LES CONDITIONS DE GARANTIE DE VENTE LIMITÉE ET LES LIMITES DE RESPONSABILITÉ ET DE RECOURS.

Garder le produit dans un endroit fermé hors de portée des enfants Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou du tabac à fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas ingérer. Éviter tout contact ou toute inhalation de brume de vaporisateur si le produit est présent. Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer directement des travailleurs ou d'autres personnes. Si le produit est mélangé avec des pesticides et/ou des adjuvants de pulvérisation, suivre toutes les mises en garde mentionnées sur l'étiquette des produits d'accompagnement. Impropre à la consommation humaine ou animale.

Équipement de protection personnel (EPP) Porter des lunettes de protection (lunettes ou masque), des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues et des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes lors de l'utilisation de ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

reutilisation.	
PREMIERS SOINS	
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	 Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, si elles sont présentes et peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement.
EN CAS D'INGESTION	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin immédiatement. Se rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne rien introduire dans la bouche d'une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INHALATION	Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer, si elle ne se sent pas bien. Si elle ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis commencer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin pour des conseils de traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES CHEVEUX

- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau ou prendre une douche
- Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

NUMÉRO D'URGENCE

Gardez le contenant ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou quand vous allez subir un traitement. Vous pouvez également appeler au 1-800-424-9300 pour obtenir des informations concernant le traitement médical d'urgence.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale par entreposage ou élimination.

ENTREPOSAGE Entreposer uniquement dans le récipient d'origine. Garder le récipient hermétiquement fermé. Ne pas laisser d'eau s'infiltrer dans le contenant. Ne pas entreposer à la chaleur ou près d'une flamme. Ne pas entreposer avec des agents oxydants ou du nitrate d'ammonium. Garder dans un endroit fermé hors de portée des enfants.

ÉLIMINATION DU RÉCIPIENT Ne pas réutiliser un récipient vide. Rincer trois fois (ou équivalent) pendant le mélange et le chargement, puis ajouter de l'eau de rinçage au réservoir du pulvérisateur. Le recyclage des récipients décontaminés est la meilleure option d'élimination des contenants. Le Conseil de recyclage des contenants agricoles (CRCA) gère le programme national de recyclage. Pour contacter votre CRCA local ou national, visiter le site internet du CRCA au www.acrecycle.org. Les récipients décontaminés peuvent également être éliminés dans un site d'enfouissement.

Pour de l'aide en cas d'urgence chimique impliquant un déversement, une fuite, un incendie ou une exposition, composer sans frais le 1-800-424-9300.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESURGE™ est un mélange de léonardite, riche en acides humiques contenant peutêtre la plus forte concentration d'acides humiques disponibles à partir de léonardite brute. Les produits contenant des acides humiques, comme RESURGE™, augmentent l'absorption des micro-nutriments.

EMPLOIS SUGGÉRÉS

RESURGE™ peut être appliqué sur toutes les cultures, incluant les cultures maraîchères, les cultures en rang, les grandes cultures, les puits/lagunes de fumier, les arbres et les vignes.

Appliquer 11,2 – 44,8 kg/ha par année. Peut être appliqué tout au long de l'année. À diffuser de préférence à l'automne après un labour profond. Ou alors, diffuser avant la plantation jusqu'aux premières pousses.

CONDITIONS DE VENTE- GARANTIE ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉS ET RECOURS

Lire les conditions générales de vente - garantie et limitations de responsabilité et recours avant d'utiliser ce produit. Si les conditions ne sont pas acceptables, retourner le produit, non ouvert, et le prix d'achat total sera remboursé.

Cet étiquetage est considéré fiable et doit être suivi attentivement. Les dommages survenus à la culture sur laquelle le produit est appliqué peuvent résulter de conditions météorologiques exceptionnelles ou inhabituelles ou du non-respect des directives de l'étiquette et des bonnes pratiques d'application; lesquels sont hors du contrôle de Helena Agri-Enterprises LLC (la « Société ») ou du vendeur. En outre, l'incapacité à suivre les indications de l'étiquette peut provoquer des dommages aux cultures, aux animaux, à l'homme ou à l'environnement. La Société garantit que ce produit est conforme à la description chimique inscrite sur l'étiquette et est raisonnablement adapté à l'objectif visé, soumis à des facteurs mentionnés ci-dessus, hors du contrôle de la Société. La Société ne fait aucune autre garantie ou représentation d'aucune sorte, expresse ou implicite, concernant le produit; y compris aucune garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, et aucune garantie ne doit être considérée par la loi. Le seul recours contre la Société pour toute cause d'action relative à la manipulation ou à l'utilisation de ce produit est limité, à la discrétion d'Helena Agri-Enterprises LLC, à l'un des choix suivants :

- Le remboursement du prix d'achat payé par l'acheteur ou l'utilisateur pour le produit acheté, ou
- 2. Le remplacement du produit utilisé.

Dans la mesure permise par la loi, la Société ne sera pas responsable et toutes les réclamations contre la Société sont exonérées de dommages spéciaux, indirects, accessoires ou consécutifs ou de frais de toute nature, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits ou le revenu. La Société et le vendeur offrent ce produit et l'acheteur et l'utilisateur l'acceptent, sous réserve des conditions de vente et de limitation de garantie, de responsabilité et de recours qui précèdent.

© Copyright Helena Holding Company, 2019

RESURGE™ est une marque déposée d'Helena Holding Company.

Nº DE LOT	
-----------	--